



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



*La nature  
au service de la famille!*



**PLAN  
STRATÉGIQUE DE  
DÉVELOPPEMENT  
2012 - 2022**

[ste-marguerite.qc.ca](http://ste-marguerite.qc.ca)



## >> TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse .....	3
Une démarche de concertation du milieu .....	4
Mot du Comité Vision stratégique .....	5
Une vision stratégique, c'est : .....	6
Les cinq grandes orientations .....	6
1 <sup>re</sup> orientation   Revitaliser le noyau villageois .....	7 - 10
2 <sup>e</sup> orientation   Développer une politique d'habitation favorisant l'accroissement et le rajeunissement de la population .....	11 - 12
3 <sup>e</sup> orientation   S'approprier les milieux naturels dans le but de développer des infrastructures supportant la pratique d'activités de plein air .....	13 - 14
4 <sup>e</sup> orientation   Intensifier les efforts en matière de protection de l'environnement .....	15 - 16
5 <sup>e</sup> orientation   Compléter l'offre actuelle d'activités sociales, communautaires, récréatives et culturelles par des événements répondant aux goûts et besoins des résidents .....	17 - 18
Un comité de suivi .....	19
Conclusion .....	19

Ont participé à la production du présent document : François Mihos, Pascal Denis, Martin Léger, Linda Fortier, Francine Labelle, Julie Forges

Crédit photos : Judith Saint-Louis

Première publication : octobre 2012

Conception : King Communications

Consultation Web : ste-marguerite.qc.ca

*Dans ce document, le générique masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.*



## Mot de la mairesse

Les démarches amorcées en 2010 par le Conseil municipal et le Comité Vision stratégique ont permis d'identifier les forces et les faiblesses, les irritants et les opportunités ainsi que tout le potentiel de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

L'implication et la participation de la population et des acteurs du milieu aux consultations publiques étaient essentielles au processus d'élaboration du Plan stratégique de développement afin que la collectivité puisse se l'approprier et ainsi adhérer à la vision établie.

Ce Plan stratégique de développement, adopté par le Conseil de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en octobre 2012, servira de cadre de référence dans les décisions quotidiennes appelées à être prises par les autorités municipales et le milieu.

Je vous invite donc à découvrir cet outil exceptionnel afin de participer avec nous à la construction de cette magnifique ville dont nous rêvons tous.

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sera économiquement forte et d'une grande vitalité culturelle et sociale, si ensemble nous mettons tout en œuvre pour atteindre nos objectifs.

Bonne lecture et bonne découverte du Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson de demain qui évoluera sous notre nouveau créneau « **La nature au service de la famille** ».

Votre mairesse,  
**Linda Fortier**



## >> UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION DU MILIEU

### PRINCIPE DE DÉMOCRATIE

Le principe de démocratie a guidé l'ensemble de la démarche et le Comité Vision stratégique est devenu l'outil au service des citoyens. Grâce à cette approche, on retrouve dans ce Plan stratégique de développement des propositions qui sont le reflet des désirs et des aspirations des personnes consultées.

### SONDAGES

Au début du processus, la consultation des élus et des gestionnaires municipaux a facilité la préparation d'un questionnaire sous forme de sondage. Afin d'obtenir des résultats scientifiquement reconnus et un échantillonnage représentatif de la population, plus de 300 personnes ont été interrogées. Le Comité a également rencontré l'ensemble des employés municipaux afin de les impliquer dans le processus.

### CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les propositions préliminaires qui ont été soumises en consultations publiques de même qu'auprès des élus, des responsables d'organismes et d'associations ont été inspirées des résultats du sondage. À chacune de ces consultations, le Comité s'est fait un devoir de tenir compte des commentaires et suggestions des participants, le tout se reflétant dans le Plan stratégique de développement qui vous est présenté.



## Mot du Comité Vision stratégique

Chers lecteurs,

Le Comité Vision stratégique est heureux et fier de vous présenter le Plan stratégique de développement de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Notre mandat

était de produire pour les élus un rapport qui exposerait les préoccupations de la population face à l'avenir de notre ville et qui y proposerait des pistes de solutions.

D'abord, les membres du Comité ont été sélectionnés afin d'assurer une bonne représentativité de notre communauté. Le principe de démocratie a également guidé l'ensemble de notre démarche. Avant d'en arriver aux propositions finales de ce Plan, tout un processus impliquant un sondage et des consultations publiques a été mis de l'avant. Il était important que les propositions émanant du Plan soient le reflet des désirs des citoyens. Nous croyons fermement que la concrétisation des objectifs poursuivis par le Plan dépend de son appropriation par les citoyens.

D'autre part, le principe de fidélité à notre personnalité collective et à notre réalité territoriale a aussi influencé notre travail. Nous devions donc nous servir de notre identité passée et présente comme assises à la construction de nos propositions pour le futur.

Enfin, il était primordial que le plan d'action pour l'atteinte de la vision soit en lien avec la capacité de payer du milieu et respecte la disponibilité des ressources humaines et matérielles de l'organisation municipale afin de faciliter sa mise en oeuvre dans le cadre d'un échéancier à être déterminé.

C'est avec le sentiment du devoir accompli et avec fierté que nous vous offrons ce Plan stratégique de développement, le fruit d'une concertation et de notre implication pour le milieu.

Bonne lecture,

Pascal Denis, conseiller municipal pour le Comité Vision stratégique

## LE COMITÉ VISION STRATÉGIQUE

### Citoyens représentatifs de notre communauté :

- Mme Marie-Josée Monnier, représentant les aînés
- M. Louis-Paul Beaudry, représentant les gens d'affaires
- M. Éric Boucher, représentant la famille
- M. Rénald Girard, consultant

### Un élu et un employé cadre :

- M. Pascal Denis, conseiller municipal
- M. Martin Léger, directeur du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement

### Agent de recherche et rédaction :

- M. François Mihos

*Les membres du Comité Vision stratégique tiennent à rendre hommage à feu M. Rénald Girard pour son active participation aux travaux du Comité et pour la motivation qu'il a si bien su communiquer aux membres de l'équipe.*



## >> UNE VISION STRATÉGIQUE, C'EST :

L'image de ce qu'une communauté désire devenir.

Un guide servant aux décideurs concernant l'aménagement et le développement.

La Vision stratégique tient compte :

Du passé

Une communauté fondée à partir de l'utilisation du milieu naturel, de la villégiature et du développement des arts.

Du présent

Une communauté dynamique en quête d'un sentiment de fierté et d'un milieu de vie répondant mieux à ses besoins (commerces, activités, etc.).

Du futur

La volonté de s'approprier le milieu pour en faire un cadre de vie prospère et agréable pour la famille, en profitant du potentiel récréatif et de la quiétude du territoire naturel dans le respect de l'environnement.

La Vision stratégique aboutit à une phrase qui résume la Ville et sa dynamique :



## >> LES CINQ GRANDES ORIENTATIONS

1. Revitaliser le noyau villageois
2. Développer une politique d'habitation favorisant l'accroissement et le rajeunissement de la population
3. S'approprier les milieux naturels dans le but de développer des infrastructures supportant la pratique d'activités de plein air
4. Intensifier les efforts en matière de protection de l'environnement
5. Compléter l'offre actuelle d'activités sociales, communautaires, récréatives et culturelles par des événements répondant aux goûts et besoins des résidents



## >> 1<sup>re</sup> orientation

### Revitaliser le noyau villageois

À la lumière des résultats des sondages et des consultations, le cœur de la revitalisation du village passe à la fois par l'amélioration du périmètre urbain et par la réappropriation des berges du lac Masson. Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, son nom le rappelle de façon significative, se doit de séduire les résidents et les villégiateurs par son attrait majeur, soit le lac et ses berges et par un réaménagement des espaces riverains, tout en bonifiant l'entrée du village et les services de proximité.

Dans cette foulée, il serait souhaitable, afin de faire revivre le cœur du village et encourager un achalandage profitable, de favoriser un déménagement des activités administratives de l'Hôtel de Ville vers le centre du village.

L'Hôtel de Ville et l'église constituent des symboles de vitalité et d'appartenance du noyau villageois et la réalisation de ce projet ne pourrait qu'être bénéfique à l'ensemble des commerçants tout en facilitant l'accès aux services municipaux à toute la population. D'ailleurs, le Comité Vision stratégique propose de procéder à une étude visant à analyser les coûts, les avantages et/ou les inconvénients d'un tel transfert d'activités.

Cette première étape franchie, la réappropriation des berges, l'amélioration des espaces verts, du mobilier urbain et des infrastructures municipales viendraient rafraîchir l'allure générale du périmètre urbain. Les villages qui investissent dans la rénovation des façades favorisent les nouvelles constructions en se faisant une beauté physique par de nouveaux aménagements. Ils connaissent un nouveau souffle économique et se positionnent avantageusement au chapitre de l'accroissement de la démographie.

En dernier lieu, la bonification de l'offre commerciale avec la venue de commerçants dont les produits et services seraient complémentaires à ceux déjà existants, constitue un atout pour attirer de nouvelles familles et retenir les résidents actuels. En ce sens, il importe de réaliser un inventaire des besoins et des préférences au chapitre de la consommation. Le noyau villageois ne pourra que mieux tirer son épingle du jeu en favorisant l'achalandage avec des commerces offrant des services de proximité ciblés.



## >> 1<sup>re</sup> orientation

### Revitaliser le noyau villageois

#### 1<sup>er</sup> enjeu :

**Favoriser des projets d'investissements permettant un meilleur accès au lac Masson**

#### Objectif

Permettre à la population de se réapproprier le lac Masson et en favoriser l'accès.

#### Actions et moyens proposés

Étudier et proposer des scénarios visant une accessibilité plus importante en créant un pôle dynamique.

Réaménager les espaces existants (parc, quai) afin de permettre une plus grande accessibilité au lac Masson.

Évaluer la faisabilité d'acquérir plus d'espaces verts afin d'améliorer et d'assurer à long terme la vocation du parc Édouard-Masson.

#### 2<sup>e</sup> enjeu :

**Optimiser l'utilisation des espaces publics et communautaires**

#### Objectif

Analyser les besoins actuels et futurs en vue d'optimiser l'usage de nos lieux collectifs.

#### Actions et moyens proposés

Réaliser une étude globale établissant les coûts versus les bénéfices pour les bâtiments et infrastructures suivants : Centre culturel, bibliothèque, pavillon Violette-Gauthier, église.



## >> 1<sup>re</sup> orientation

### Revitaliser le noyau villageois

#### 3<sup>e</sup> enjeu :

#### Améliorer le mobilier urbain, les infrastructures et le cadre bâti

#### Objectif

Améliorer l'image de la ville, la rendre plus attrayante et attrirante pour les visiteurs et citoyens.

#### Actions et moyens proposés

Adopter un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA).

Modifier les usages autorisés par notre réglementation d'urbanisme afin de maintenir et de renforcer les mesures visant l'amélioration du cadre bâti.

Mettre en place un programme de subvention à la rénovation.

Acquérir ou améliorer les infrastructures municipales et le mobilier urbain.

Continuer et renforcer l'engagement de la Ville au programme des Fleurons du Québec et mettre en place un concours de « ville fleurie ».

Aménager des écrans végétaux pour camoufler les pollutions visuelles souvent attribuables à certaines pratiques commerciales.

#### 4<sup>e</sup> enjeu :

#### Adapter l'offre commerciale aux besoins du milieu

#### Objectif

Combler les besoins de consommation des résidents pour faciliter leur rétention, rendre la ville plus attrirante et stimuler les retombées économiques.

#### Actions et moyens proposés

Identifier les besoins et les préférences des résidents au chapitre de la consommation.

Favoriser l'établissement de commerces spécialisés complémentaires à l'offre existante.

Adapter la réglementation de zonage commerciale pour favoriser l'établissement de nouveaux services commerciaux.



## >> 1<sup>re</sup> orientation

### Revitaliser le noyau villageois

5<sup>e</sup> enjeu :

Améliorer la circulation dans le village

#### Objectif

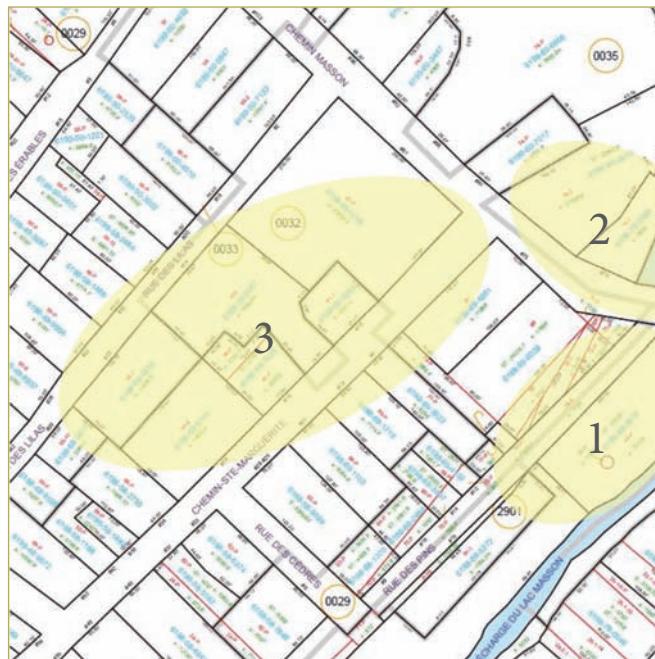
Diminuer la vitesse, abaisser le niveau de bruit et rendre les voies de circulation plus sécuritaires pour les usagers.

#### Actions et moyens proposés

Revoir la vitesse permise sur les artères principales au coeur du village.

Créer un lien favorisant la fluidité entre les trois principaux pôles d'activités villageois (espaces piétonniers, aménagements et mobilier urbain) :

- 1) rue des Pins/parc du barrage;
- 2) chemin Masson/quai/parc Edouard-Masson;
- 3) chemin Sainte-Marguerite/rue des Lilas.





## >> 2<sup>e</sup> orientation

### Développer une politique d'habitation favorisant l'accroissement et le rajeunissement de la population

Bien que la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ait connu une augmentation de sa population au cours des dix dernières années, elle tient à se positionner avantageusement au chapitre régional en attirant de nouvelles familles.

Dans ce contexte, afin de rentabiliser les infrastructures municipales, il serait opportun de miser sur le développement résidentiel à l'intérieur du périmètre urbain où plusieurs terrains demeurent disponibles.

#### 1<sup>er</sup> enjeu :

#### Favoriser la croissance résidentielle et consolider les secteurs d'habitations actuels

#### Objectif

Mettre en valeur les différents potentiels du territoire incluant le périmètre urbain en lien avec notre vision « famille ».

#### Actions et moyens proposés

Consolider et initier des programmes de crédit de taxes et de subventions à la rénovation et à la construction (à l'intérieur du périmètre urbain).

Constituer une banque des terrains vacants à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Réévaluer les limites du périmètre d'urbanisation.

Intéresser les promoteurs immobiliers aux potentialités du territoire.

Développer un projet de logements abordables.



Credit :Patrick Roy

## >> 2<sup>e</sup> orientation

### Développer une politique d'habitation favorisant l'accroissement et le rajeunissement de la population

#### 2<sup>e</sup> enjeu :

#### Promouvoir et aider au positionnement de la Ville

##### Objectif

Faire connaître les attraits et les avantages de la Ville en mettant de l'avant l'orientation famille et nature.

##### Actions et moyens proposés

Mettre sur pied une campagne publicitaire en partenariat avec les promoteurs, commerçants, organismes et associations.

Participer à différents salons (habitation, plein air, etc.).

Amener les promoteurs, organismes et associations à s'afficher sur notre site Internet.

Refaire l'affichage communautaire et adopter une politique d'affichage.

#### 3<sup>e</sup> enjeu :

#### Développer l'accueil et l'accompagnement du nouveau citoyen

##### Objectif

Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et développer un sentiment d'appartenance et de fierté.

##### Actions et moyens proposés

Produire une trousse d'accueil à l'intention des nouveaux citoyens.

Organiser, sous forme de portes ouvertes et sur une base périodique, la visite des bureaux administratifs de la Ville et de ses lieux.



## >> 3<sup>e</sup> orientation

### S'approprier les milieux naturels dans le but de développer des infrastructures supportant la pratique d'activités de plein air

Les résultats du sondage démontrent l'importance d'augmenter et de diversifier les infrastructures et les équipements au chapitre des activités de plein air. La ville possède de nombreux atouts tels que le lac Masson qui est déjà mis à profit autant en saison estivale qu'hivernale. Sachant que les visiteurs de la MRC sont attirés sur le territoire principalement pour la pratique d'activités de plein air, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a toutes les raisons de croire qu'elle peut avantageusement tirer son épingle du jeu.

#### 1<sup>er</sup> enjeu :

#### Développer un réseau extensif de sentiers récréatifs

#### Objectif

Relier les différents pôles d'activités par le déploiement de sentiers cyclables et pédestres.

#### Actions et moyens proposés

Adopter un plan directeur des parcs et espaces verts et sentiers récréatifs.

Relier les différents pôles d'activités du territoire.

Optimiser l'utilisation des sentiers à l'intérieur des lots intramunicipaux par un partage selon les saisons :

- Volet sportif (ski de fond/vélo de montagne, raquette/marche et randonnée);
- Volet éducatif (exploitation de la matière non ligneuse).





## >> 4<sup>e</sup> orientation

### Intensifier les efforts en matière de protection de l'environnement

Les lacs et le milieu naturel de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ont historiquement grandement contribué à son développement. Les villégiateurs constituent une part importante de la communauté massonaise. À l'heure où les préoccupations environnementales deviennent de plus en plus partie prenante du développement, le Comité Vision stratégique considère primordial de préserver les ressources naturelles du milieu afin que la Ville continue de constituer un milieu paisible, attrayant et respectueux de la nature.

La Ville doit se démarquer dans la gestion environnementale. Ainsi, un certain nombre de gestes simples et concrets peuvent faire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson une Ville exemplaire en matière d'environnement.

#### 1<sup>er</sup> enjeu :

#### Évaluer les pratiques internes

#### Objectif

Devenir une Ville « verte ».

#### Actions et moyens proposés

Adopter un guide des bonnes pratiques environnementales au travail.

Améliorer et faire la promotion des services de collecte et d'entreposage des RDD.

Améliorer les pratiques de drainage des eaux de surface.

Mise en place d'une stratégie d'économie d'eau potable :

- Réglementation;
- Évaluation des infrastructures municipales.



## >> 4<sup>e</sup> orientation

### Intensifier les efforts en matière de protection de l'environnement

#### 2<sup>e</sup> enjeu :

#### Améliorer les habitudes en matière de protection de l'environnement

##### Objectif

Augmenter la quantité des matières résiduelles qui sont recyclées et/ou compostées.

##### Actions et moyens proposés

Prévoir des campagnes de sensibilisation et de promotion pour le recyclage et le compostage.

Installer des bacs de recyclage dans les endroits publics de la ville.

#### 3<sup>e</sup> enjeu :

#### Maximiser la Journée de l'environnement

##### Objectif

Demeurer proactive et diversifier ses activités environnementales.

##### Actions et moyens proposés

Organiser différentes activités, conférences, ateliers, tout au long de l'été.

Intégrer l'aspect horticulture/paysage selon les recommandations des Fleurons du Québec.

Favoriser la participation des élèves à la Journée de l'environnement.

Organiser des concours (ex. : village fleuri).

#### 4<sup>e</sup> enjeu :

#### Bonifier le plan de communication

##### Objectif

Accroître et diversifier la diffusion de l'information aux citoyens.

##### Actions et moyens proposés

Utiliser tous les outils de communication à la disposition de la Ville pour promouvoir et sensibiliser à l'importance de la protection de l'environnement.



## >> 5<sup>e</sup> orientation

### Compléter l'offre actuelle d'activités sociales, communautaires, récréatives et culturelles par des événements répondant aux goûts et besoins des résidents

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson bénéficie d'un patrimoine important et d'une riche histoire à partager. D'ailleurs, la ville s'est particulièrement illustrée au fil des ans avec l'émergence de plusieurs événements dont la réputation n'est plus à faire. Pensons à la Farandole des Arts visuels, le Salon des Artistes peintres et Artisans et plus récemment le Marché de Noël.

Notre patinoire constituant la plus grande surface glacée sur un lac au Québec se veut également une belle preuve du dynamisme relié aux activités de loisir. Aussi, miser sur les personnages qui ont marqué notre histoire, tels que les peintres locaux reconnus Max Schultz et Jean-Paul Riopelle ou encore le romancier belge le plus reconnu de la francophonie Georges Simenon et sans oublier le Baron Louis-Empain, devrait constituer le cadre d'une démarche culturelle à développer.

De plus, il serait à considérer de souligner notre histoire par la mise en valeur de notre patrimoine bâti (ancien couvent, presbytère, église, Bistro à Champlain, etc.).

Finalement, une bonification d'événements populaires et rassembleurs et une meilleure offre d'activités destinée à la clientèle jeunesse seraient souhaitables.

#### 1<sup>er</sup> enjeu :

#### Assurer la diffusion des arts, de la culture et du patrimoine

##### Objectif

Intensifier notre positionnement au volet « Arts et culture ».

##### Actions et moyens proposés

Encourager l'implantation d'une Maison de la culture des arts et du patrimoine.

Créer un partenariat avec des institutions artistiques.

Favoriser l'aménagement d'une salle d'exposition permanente.



## >> 5<sup>e</sup> orientation

**Compléter l'offre actuelle d'activités sociales, communautaires, récréatives et culturelles par des événements répondant aux goûts et besoins des résidents**

### 2<sup>e</sup> enjeu :

**Informer les citoyens et les visiteurs sur l'histoire de la ville**

#### Objectif

Mettre en valeur notre histoire et notre richesse patrimoniale.

#### Actions et moyens proposés

Créer un circuit historique et patrimonial dans le périmètre urbain.

### 3<sup>e</sup> enjeu :

**Assurer un meilleur encadrement de la jeunesse**

#### Objectif

Permettre l'épanouissement et l'émergence de champs d'intérêts chez nos adultes de demain.

#### Actions et moyens proposés

Implanter une Maison des jeunes.

Organiser des activités destinées à la clientèle jeunesse.

### 4<sup>e</sup> enjeu :

**Diversifier les activités culturelles**

#### Objectif

Créer des événements rassembleurs.

#### Actions et moyens proposés

Continuer à bonifier « l'Été en Fête » et « l'Hiver en Fête » par l'ajout d'activités audacieuses en partenariat avec des associations et organismes locaux.

Encourager la tenue d'événements populaires rejoignant l'ensemble de la population au fil des saisons.



## >> UN COMITÉ DE SUIVI

Le Comité Vision stratégique (CVS) souhaite faire une recommandation quant à la suite des choses.

Il sera essentiel pour le succès et le bon déroulement de la mise en oeuvre du plan d'action proposé de mettre sur pied un comité de suivi. Le mandat de ce nouveau comité serait d'assister et de soutenir le Conseil municipal dans la réalisation du Plan. Il serait souhaitable que tout ce travail et les espoirs qu'il a engendrés chez les citoyens se concrétisent.

## >> CONCLUSION

La Vision stratégique se veut le reflet de notre collectivité telle qu'elle est en 2012 et porte un regard sur le devenir de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sur un horizon de dix ans.

La réalité des villes en milieu rural n'est plus ce qu'elle était et force est d'admettre que pour mousser le développement sous toutes ses formes, notre Ville doit se positionner avantageusement et se démarquer afin d'attirer de nouvelles familles.

Ce Plan stratégique de développement servira donc de cadre de référence dans les décisions quotidiennes qu'auront à prendre, au fil des ans, les autorités municipales, les intervenants, la population et les gens d'affaires.

**Une vision d'avenir pour la Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson de demain!**



# *La nature au service de la famille!*



*Mille et une raisons d'aimer  
“passionnément”*

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

- 54 lacs
- Plage publique
- Marina et débarcadère
- Sentier de patin de 8 km
- Terrains de tennis
- Gymnase
- Nombreuses activités sportives
- Sentier de vélo Le P'tit Train du Nord à proximité
- Camp de jour

- Bibliothèque municipale
- Festivals et activités culturelles
- À 15 minutes de l'autoroute 15
- Politique familiale
- Politique des aînés
- Nombreux services de proximité dont guichet automatique, restaurants, garages et ateliers mécaniques, épicerie, etc.



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

414, rue du Baron-Louis-Empain  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
Tél. : 450 228-2543, sans frais : 1 855 228-2545

*ste-marguerite.qc.ca*